États financiers

31 décembre 2022

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Deloitte LLP
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West
Suite 200
Toronto ON M5H 0A9
Canada

Tel: 416-601-6150
Fax: 416-601-6151
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 28 mars 2023

Fonds de dividendes d’actions privilégiées Lysander-Slater

États financiers au 31 décembre 2022

Table des matières

3 États de la situation financière

3 États du résultat global

4 États de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

5 Tableaux des flux de trésorerie

5 Annexe du portefeuille

8 Notes annexes

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États de la situation financière

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	63 463 865 $	96 183 913 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	1 688 326
Montant à recevoir des courtiers en placement	1 525 726	389 256
Dividendes à recevoir	173 545	115 583
Intérêts à recevoir	32 203	13 300
Remboursements à recevoir	2 239	–
Total de l'actif	**65 197 578 $**	**98 390 378 $**
Passif		
Dette bancaire	988 388 $	– $
Rachats à payer	540	2 000
Charges à payer	73 893	109 147
Montant à payer à des courtiers en placement	–	225 761
Total du passif	**1 062 821 $**	**336 908 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**64 134 757 $**	**98 053 470 $**

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	12 818 292 $	19 517 906 $
Série F	51 316 465	78 535 564
Total de l'actif net	**64 134 757 $**	**98 053 470 $**

Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	1 693 176	2 018 179
Série F	6 661 345	8 011 843

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,57 $	9,67 $
Série F	7,70	9,80

**Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût*	74 872 704 $	88 910 362 $

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	240 523 $	19 604 $
Revenu de dividendes	3 993 345	3 886 089
Autres revenus	30 551	33 372
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(2 821 401)	9 982 385
Profit net de change réalisé	7 595	2 218
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(51)	134
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(18 472 091)	7 046 776
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	**(17 021 529) $**	**20 970 578 $**
Charges		
Frais de gestion	838 609 $	846 048 $
Coûts de transaction	210 299	370 455
Frais d'administration du Fonds	43 612	46 317
Frais de dépôt	18 578	18 039
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	5 625	2 468
Frais bancaires	3 651	2 253
Frais de garde	2 461	14 393
Charge liée aux droits réglementaires	1 223	1 632
Frais liés au comité d'examen indépendant	297	722
Frais juridiques	(1 306)	1 191
Honoraires d'audit	(5 226)	11 301
Charges combinées liées à la TVH	(6 635)	(2 656)
Total des charges d'exploitation	**1 111 188 $**	**1 312 163 $**
Retenue d'impôt	– $	350 $
Total des charges d'exploitation nettes	**1 111 188 $**	**1 312 513 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	**(18 132 717) $**	**19 658 065 $**

Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	(3 433 000) $	4 824 994 $
Série F	(14 699 717)	14 833 071
Variation du total de l'actif net	**(18 132 717) $**	**19 658 065 $**

Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	(1,80) $	2,20 $
Série F	(1,81)	2,08

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	98 053 470 $	65 527 268 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(18 132 717)	19 658 065
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(3 239 864) $	(3 110 117) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(29 467)	(32 696)
Total des distributions	**(3 269 331) $**	**(3 142 813) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 622 549 $	3 048 999 $
Série F	17 046 861	26 920 096
Produit total	**18 669 410 $**	**29 969 095 $**
Coût des parts rachetées		
Série A	(4 744 479) $	(5 789 671) $
Série F	(28 887 274)	(10 369 786)
Coût total	**(33 631 753) $**	**(16 159 457) $**
Distributions réinvesties		
Série A	443 910 $	475 674 $
Série F	2 001 768	1 725 638
Total des réinvestissements	**2 445 678 $**	**2 201 312 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(33 918 713) $	32 526 202 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**64 134 757 $**	**98 053 470 $**

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	19 517 906 $	17 676 754 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(3 433 000)	4 824 994
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(582 367) $	(710 976) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(6 227)	(7 868)
Total des distributions	**(588 594) $**	**(718 844) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 622 549 $	3 048 999 $
Coût des parts rachetées	(4 744 479)	(5 789 671)
Distributions réinvesties	443 910	475 674
Total des opérations sur les parts rachetables	**(2 678 020) $**	**(2 264 998) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(6 699 614) $	1 841 152 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**12 818 292 $**	**19 517 906 $**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	78 535 564 $	47 850 514 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(14 699 717)	14 833 071
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(2 657 497) $	(2 399 141) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(23 240)	(24 828)
Total des distributions	**(2 680 737) $**	**(2 423 969) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	17 046 861 $	26 920 096 $
Coût des parts rachetées	(28 887 274)	(10 369 786)
Distributions réinvesties	2 001 768	1 725 638
Total des opérations sur les parts rachetables	**(9 838 645) $**	**18 275 948 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(27 219 099) $	30 685 050 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**51 316 465 $**	**78 535 564 $**

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(18 132 717) $	19 658 065 $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(66)	68
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements vendus	2 821 401	(9 982 385)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	18 682 390	(6 676 321)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	51	(134)
Achat de placements	(70 536 740)	(127 007 705)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	81 752 997	112 398 017
Souscriptions à recevoir	–	28 000
Rachats à payer	–	2 000
Dividendes à recevoir	(57 962)	(41 199)
Intérêts à recevoir	(18 903)	(12 051)
Remboursements à recevoir	(2 239)	–
Charges à payer	(35 254)	30 315
Montant à recevoir des courtiers en placement	(1 136 470)	1 041 560
Montant à payer à des courtiers en placement	(225 761)	(1 609 100)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**13 110 727 $**	**(12 170 870) $**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(823 653) $	(941 501) $
Produit de l'émission de parts rachetables	18 669 410	29 969 095
Montants payés au rachat de parts rachetables	(33 633 213)	(16 159 457)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(15 787 456) $**	**12 868 137 $**
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	15 $	66 $
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(2 676 729)	697 267
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 688 326	990 993
(Dette bancaire) trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**(988 388) $**	**1 688 326 $**
Informations supplémentaires		
Intérêts reçus	221 620 $	7 553 $
Dividendes reçus	3 935 383	3 844 890
Retenue d'impôt	–	350
Intérêts versés	3 651	2 253

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions canadiennes (0,3 %)			
1 000	Banque de Montréal	118 600 $	122 660 $
2 104	Brookfield Asset Management	–	81 572
Total		**118 600 $**	**204 232 $**
Actions privilégiées (98,6 %)			
19 656	Algonquin Power, actions privilégiées, série A	439 353 $	363 636 $
85 928	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A	1 554 806	1 254 549
39 810	AltaGas, actions privilégiées, série G	786 004	700 656
58 954	Artis REIT, actions privilégiées, série E	1 270 049	1 331 181
38 450	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 33	834 908	683 257
9 700	BCE Inc. (BCE.PR.H)	178 868	178 480
40 496	BCE Inc. (BCE.PR.K)	755 366	568 564
53 501	BCE Inc. (BCE.PR.Q)	1 111 406	1 017 054
29 000	BCE Inc. (BCE.PR.Y)	532 220	525 190
33 051	BCE Inc., actions privilégiées, série AM	542 300	481 222
32 988	BCE Inc., actions privilégiées, série AD	576 806	604 010
54 385	BMO (BMO.PR.S)	1 214 165	970 772
87 026	BMO (BMO.PR.T)	1 992 467	1 522 955
750 000	Banque BMO, actions privilégiées, 7,373 %, série 50	768 567	758 455
26 410	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 28	469 197	378 983
8 250	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 30	190 703	176 550
7 768	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 36	188 921	140 756
40 627	Brookfield Asset Management, série 34	812 729	658 970
21 841	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 9	397 082	257 724
2 500	Brookfield Infrastructure, actions privilégiées, série 1	41 572	42 500

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions privilégiées (98,6 %)			
(suite)			
26 511	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série N	366 687	338 280
35 135	Brookfield Office Properties, actions privilégiées, série R	636 894	498 039
51 849	Canadian Utilities (CU.PR.C)	1 039 249	994 204
35 751	Canadian Utilities (CU.PR.E)	875 655	689 994
40 089	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série AA	998 243	779 330
79 550	Capital Power, actions privilégiées, série 1	1 181 167	1 044 491
12 500	Capital Power, actions privilégiées, série 5	262 673	260 000
16 859	Cenovus Energy Inc. (CVE.PR.E)	370 108	341 732
65 963	Cenovus Energy Inc. (CVE.PR.G)	1 430 107	1 319 260
40 974	CIBC (CM.PR.O)	900 921	717 455
27 707	CIBC (CM.PR.P)	627 115	477 946
500 000	CIBC, 7,365 %, série 56	503 243	503 067
27 250	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 43	590 527	507 667
9 211	Element Fleet, actions privilégiées, série C	234 880	221 985
10 450	Element Fleet, actions privilégiées, série E	258 022	251 427
72 419	Emera Inc., actions privilégiées, série A	1 149 847	959 552
71 543	Emera Inc., actions privilégiées, série C	1 430 450	1 341 431
15 000	Emera Inc., actions privilégiées, série L	341 563	258 675
46 972	Enbridge Inc. (ENB.PR.Y)	726 254	690 019
5 800	Enbridge Inc. (ENB.PF.A)	110 673	90 016
64 710	Enbridge Inc. (ENB.PF.C)	1 171 865	971 944
71 247	Enbridge Inc. (ENB.PF.E)	1 236 124	1 050 893
77 538	Enbridge Inc. (ENB.PF.G)	1 253 599	1 126 239
29 964	Enbridge Inc. (ENB.PR.D)	565 336	520 475
31 201	Enbridge Inc. (ENB.PR.P)	534 886	486 736
70 380	Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série 7	1 273 999	1 098 632
20 724	Fairfax Financial, 4,578 %, série C	419 872	361 219
110 168	Fairfax Financial, actions privilégiées, série G	1 884 302	1 498 285
129 117	Fairfax Financial, actions privilégiées, série I	2 304 183	1 885 108
51 951	Fortis Inc. (FTS.PR.H)	789 637	647 569
76 058	Fortis Inc. (FTS.PR.M)	1 652 882	1 273 971
26 818	Fortis Inc., actions privilégiées de premier rang, série à taux fixe révisé	516 204	420 774
35 876	Fortis Inc., actions privilégiées, série G	693 968	618 502
42 867	La Great-West, actions privilégiées, série L	1 099 105	932 357
20 200	La Great-West, actions privilégiées, série Y	377 538	363 398
56 982	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série I	1 398 255	1 005 732
37 239	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série N	563 243	451 337
31 520	Industrielle Alliance, actions privilégiées, série I	708 306	677 050
9 500	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série A	171 285	164 730
11 250	Banque Laurentienne, actions privilégiées, série 13	257 594	179 438
6 350	Société Financière Manuvie (MFC.PR.J)	136 413	125 413
5 000	Société Financière Manuvie (MFC.PR.K)	97 485	85 750
2 000	Société Financière Manuvie (MFC.PR.L)	33 430	32 940
2 695	Société Financière Manuvie (MFC.PR.Q)	54 591	51 070
35 176	Société Financière Manuvie, 4,50 %, actions privilégiées, série 1	877 467	633 168
40 850	Banque Nationale, actions privilégiées, série 32	905 909	688 323
83 073	Northland Power, actions privilégiées, série 1	1 612 646	1 316 707

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions privilégiées (98,6 %)			
(suite)			
4 500	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.A)	78 643	76 163
38 084	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.C)	803 667	624 578
26 960	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.E)	571 393	465 060
4 500	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.Q)	83 234	78 638
30 396	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 9	635 687	589 378
16 059	Pembina, actions privilégiées, série 19	352 248	350 729
25 249	Pembina, actions privilégiées, série 7	504 107	427 971
2 750	Power Corporation du Canada, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 5,80 %, série C	71 069	62 425
18 000	Corporation Financière Power (PWF.PR.T)	336 377	322 200
18 650	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série D	478 859	400 882
5 000	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, série	70 471	63 250
23 350	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série O	598 739	524 208
11 500	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série R	294 408	245 870
13 852	Banque Royale du Canada (RY.PR.H)	293 029	243 795
120 276	RBC (RY.PR.M)	2 562 663	2 170 982
70 263	Banque Royale du Canada (RY.PR.Z)	1 594 493	1 242 952
56 881	Banque Royale, actions privilégiées, série BD	1 235 201	1 060 831
38 171	Financière Sun Life inc. (SLF.PR.C)	874 898	700 820
43 099	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 8R	721 070	546 495
18 560	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 4	425 338	336 678
51 992	Corporation TC Énergie (TRP.PR.A)	901 578	707 611
5 717	Corporation TC Énergie (TRP.PR.B)	79 872	63 173
19 446	Corporation TC Énergie (TRP.PR.C)	299 557	221 879
61 600	Corporation TC Énergie (TRP.PR.D)	1 189 551	944 944
17 443	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 9	323 975	261 645
86 890	Banque TD (TD.PF.A)	1 952 989	1 503 197
62 537	Banque TD (TD.PF.C)	1 345 522	1 085 017
1 150 000	Banque TD, 5,75 %, perpétuelle	1 101 459	1 021 450
500 000	Banque TD, 7,23 %, perpétuelle	503 607	502 361
6 000	Banque TD, actions privilégiées, série 22	142 741	141 900
49 897	Banque TD, actions privilégiées, série 7	1 105 013	948 542
50 900	Banque TD, actions privilégiées, série 9	1 121 478	973 208
16 418	Thomson Reuters Corporation (TRI.PR.B)	228 049	217 539
6 000	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 18	127 905	130 500
20 686	TransAlta, actions privilégiées, série C	422 964	394 068
2 000	TransAlta, actions privilégiées, série G	40 359	40 900
Total		**74 754 104 $**	**63 259 633 $**
Total du portefeuille (98,9 %)		**74 872 704 $**	**63 463 865 $**
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (-1,5 %)	$	(988 388) $
	Autres actifs moins les passifs (2,6 %)		1 659 280
Actif net		**$**	**64 134 757 $**

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 30 décembre 2014, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 30 décembre 2014, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujetti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2022.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 17 mars 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti
Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2022 et 2021, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation
Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette

technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2022, le Fonds avait un montant de 7 194 197 $ (31 décembre 2021 – 6 003 941 $) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2021 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque mois et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« $ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2022, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	2 018 179	2 254 836
Émission de parts rachetables	174 834	334 698
Rachat de parts rachetables	(551 244)	(623 444)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	51 407	52 089
Parts en circulation, à la fin	**1 693 176**	**2 018 179**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	8 011 843	6 043 971
Émission de parts rachetables	1 832 607	2 890 776
Rachat de parts rachetables	(3 411 487)	(1 109 067)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	228 382	186 163
Parts en circulation, à la fin	**6 661 345**	**8 011 843**

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2022, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 2,9 % dans le Fonds (31 décembre 2021 – 3,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le gestionnaire a versé 329 633 $ (31 décembre 2021 – 324 428 $) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2022, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 21 565 $ (31 décembre 2021 – 93 160 $).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	204 232 $	– $	– $	204 232 $
Actions privilégiées	60 474 300	2 785 333	–	63 259 633
Total	**60 678 532 $**	**2 785 333 $**	**– $**	**63 463 865 $**

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	96 079 953 $	– $	– $	96 079 953 $
Titres à revenu fixe	–	103 960	–	103 960
Total	**96 079 953 $**	**103 960 $**	**– $**	**96 183 913 $**

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en actions privilégiées. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Exposition au risque de crédit		
A	2,4 %	– %
BBB	2,0	0,1
P1	–	0,6
P1/P2	7,8	10,2
P2	40,1	32,4
P2/P3	23,7	24,2
P3	22,7	29,2
Sans notation	–	0,3

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– $	73 893 $	– $
Dette bancaire	988 388	–	–
Rachats à payer	540	–	–

Au 31 décembre 2021	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– $	109 147 $	– $
Montant à payer à des courtiers en placement	225 761	–	–
Rachats à payer	2 000	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et peut rééquilibrer les divers types d'actions privilégiées en fonction de la conjoncture des taux d'intérêt. Le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 2 697 424 $ (31 décembre 2021 – 6 420 833 $).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Exposition au risque de change		
Dollar américain	– %	0,6 %

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à la devise susmentionnée, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,00 % (31 décembre 2021 – 0,01 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2022, environ 98,9 % (31 décembre 2021 – 98,0 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 3 173 193 $ (31 décembre 2021 – 4 803 998 $).

3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited